

Créer son association, la gérer, la financer

S'initier en une journée aux questions administratives, comptables, financières, juridiques et aux enjeux de gouvernance d'une association.

Description courte

Dans de nombreuses associations, les salarié.es et les bénévoles connaissent mal, voire pas du tout, le fonctionnement et la gestion d'une structure associative. Or, participer pleinement aux activités et à la vie d'une association requiert d'en connaître les règles de fonctionnement, les instances dirigeantes, les modes de décision, les capacités financières, et les possibilités de développement.

La présente formation vise à donner aux salarié.es et aux bénévoles d'associations les bases permettant de comprendre les multiples aspects touchant au fonctionnement des structures associatives depuis la gouvernance (règles de décision) jusqu'aux questions financières (comptabilité, budget, trésorerie), sociales (salarié.es) et fiscales (caractère commercial ou non). La question de la recherche de financements sera également abordée.

Durée de la formation

1 journée (7h)

Objectifs de la formation

- comprendre les spécificités de la forme associative et son succès
- comprendre les enjeux de gouvernance (statuts, rôle des différentes instances, interactions entre elles, mode de prise de décision, etc.)
- connaître les bases de la gestion comptable
- apprendre à gérer une association au quotidien (budget, bilan, trésorerie..)
- savoir où et comment rechercher des financements (subventions, ventes de produits et services..)

Public et pré-requis

- Les personnes ayant un projet de création d'association
- Les personnes intéressés par un investissement plus grand dans la gestion d'une association, notamment par sa gestion financière et le développement de ses ressources.
- Les personnes souhaitant (re)définir les règles internes de fonctionnement d'une association.

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Nous nous engageons à faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent assister à la formation dans les meilleures conditions.

Déroulé de la formation

Séquence 1 : pourquoi choisir la forme associative ?

Durée : 45'

Brise-glace et tour de table sur l'expérience, les activités et les attentes des participant.es.

Description des points forts et des points faibles de la forme associative pour en faire comprendre le succès et les limites.

Application à sa propre association.

Séquence 2 : définir les règles de gouvernance pour un fonctionnement démocratique et inclusif

Durée : 1h45

Les difficultés de fonctionnement des associations viennent souvent d'un manque de clarté ou de précision des statuts qui ont souvent été rédigés rapidement pour pouvoir lancer l'association au plus vite. On oublie ainsi souvent de se poser des questions essentielles telles que la vision que chacun a du projet, les raisons pour lesquelles on a envie de se lancer, les moyens financiers, matériels et humains nécessaires ou encore le type de gouvernance que l'on veut mettre en place (instances de gouvernance, modes de décisions ? Etc.).

L'écriture des statuts de l'association permet de réfléchir à toutes ces questions en montrant les possibles conséquences d'une écriture incomplète ou trop vague des articles réglant le détail du fonctionnement de l'association.

Des cas pratiques tirés de la réalité seront examinés et les principales erreurs seront évoquées.

Séquence 3 : gestion administrative : introduction (compta, finances, aspects fiscaux et sociaux...) et cas pratique

Durée : 2h

- Raison d'être de la comptabilité : pourquoi la comptabilité est importante pour créer et conserver la confiance des membres de l'association et des partenaires extérieurs
- Introduction aux notions diverses liées à la gestion associative (budget, bilan, compte de résultats, trésorerie, aspects fiscaux et sociaux...)

Des outils spécifiques (tableaux excel) seront envoyés aux participant.es pour donner la possibilité à chacun de construire des outils personnalisés adaptés à chaque association.

Séquence 4 : Les étapes financières d'un projet : du budget au bilan - cas pratique

Durée : 2h

- Choix d'un projet commun, éventuellement tiré de l'une des associations représentées
- dépenses et recettes.
- Classement comptable et construction du budget
- Suivi du budget et contrôle de gestion
- Bilan en fin de projet

Séquence 5 : Financer son association

Durée : 2h30

- les différents types de financeurs
- les différents types de financements
- mécénat : quelle réglementation ?
- Les appels à projet : où les trouver ?
- Les appels à projet : y répondre

Le formateur

Pierre Barrois

Pierre Barrois travaille depuis de nombreuses années comme responsable administratif et financier de plusieurs associations dans différents secteurs. Il a ainsi acquis une expérience à la fois théorique et pratique de la gestion associative qui lui permet de partager ses connaissances de façon pragmatique à travers de multiples exemples.

Modalités de participation

Lieu de la formation : Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) du 18e arrondissement de Paris

Nombre de participants : 14 participant.es maximum

Coût de la formation : 455€, avec possibilité d'une prise en charge par un OPCO.

Des questions sur la prise en charge par votre OPCO ? N'hésitez pas à contacter l'Institut Transitions : blandine.brunaz@instituttransitions.org

Modalités pédagogiques

La formation sera basée sur un échange permanent avec les participant.es et entre elles et eux, partant de leur expérience pour définir les aspects théoriques, s'appuyant sur des cas pratiques proposés par le formateur et les participant.es pour appliquer concrètement les notions exposées à des situations réelles, et en particulier à son propre cas.

Modalités d'évaluation et d'accompagnement

Un questionnaire d'auto-évaluation des connaissances et compétences acquises au cours de la formation sera rempli. Il évaluera :

- la capacité des participant.es à comprendre l'importance de la gouvernance définie dans les statuts de l'association pour un fonctionnement harmonieux
- les connaissances minimales de gestion nécessaires à la présentation d'un bilan financier simplifié à l'assemblée générale
- la capacité à bâtir le budget d'un projet pour lequel l'association souhaite trouver des financements
- la capacité à trouver et à solliciter un soutien financier auprès d'une structure publique ou privée.

Loin de juger les participant.es, il permettra de les encourager à approfondir les notions évoquées, notamment en sollicitant des conseils complémentaires du formateur à travers un accompagnement sur un temps plus long.